

Origine : Sophie Landré

Suivi par : Adeline Leberche

Objet : **Commission Enfance et Jeunesse du 12 mars 2014**

1. Accueil – Présentation de l'ordre du jour

2. Actualités de la Direction des Relations du Travail, Sylvie Amzaleg, directeur des relations du travail

➤ **Éléments de contexte**

La direction des Relations du travail présente les actualités du droit du travail et les avancées des négociations.

➤ **Éléments de discussion**

La FEHAP est dans l'attente de l'agrément de l'avenant de reconstruction conventionnel. Les 5 syndicats sont de retour à la table des négociations depuis le 4 février et plusieurs thèmes de négociation sont prévus : la complémentaire de santé, les promotions, la politique salariale, les dispositions sur les bas salaires ...

Concernant la complémentaire santé, le Conseil d'Administration a décidé que les négociations se feront au niveau de la CCN 51 : avec l'introduction d'un dispositif obligatoire pour l'ensemble des établissements contenant un palier minimum dont 50% seront à la charge du salarié et 50% à la charge de l'employeur (qui sera intégré à la convention, avec 2 ou 3 dispositions complémentaires optionnelles).

Actualité UNIFED : l'application de la loi sur le temps partiel a été reportée de 6 mois.

➤ **Éléments de conclusion**

➤ Les membres sont invités à consulter la rubrique du site de la FEHAP dédiée aux relations du travail.

3. Regards croisés « à l'école de la différence », présentation de l'enquête de la Croix-Rouge Française sur la scolarisation vue par les enfants vulnérables. Alice Casagrande, Directrice adjointe en charge de la qualité, la gestion des risques et la promotion de la bientraitance à la Direction Santé Autonomie, et Elodie Ah Hon, Conseillère Enfance – famille, Croix-Rouge Française

➤ **Éléments de contexte**

Le 2 décembre dernier, la Croix-Rouge Française a restitué lors d'une journée organisée sur « à l'école de la différence », la synthèse d'une enquête menée auprès des enfants et des

adolescents vulnérables partout en France, la diffusion d'un film documentaire de grande qualité sur ce thème ainsi que divers retours d'expériences en ont fait une journée très intéressante. S'inscrivant en plein dans les réflexions menées par la commission sur la scolarisation, il a semblé intéressant de faire partager aux membres de la commission ces travaux.

➤ **Éléments de discussion**

Dans un premier temps, Alice Casagrande et Elodie Ah Non ont présenté la démarche de la Croix-Rouge Française : l'école constitue un thème d'actualité sur lequel les professionnels de terrain s'interrogent et, pendant 4 mois, une équipe s'est déplacée au sein des établissements et services sanitaires, médico-sociaux et sociaux pour rencontrer les enfants, les parents, les professionnels et les enseignants.

Il est ressorti de ces échanges que **l'école constitue un vrai facteur de résilience** et permet aux enfants de se projeter vers un avenir meilleur. Si elle constitue un lieu essentiel, l'école n'apparaît pas comme le lieu exclusif des apprentissages car le parcours des enfants rencontrés leur a également appris beaucoup. Par exemple, dans le secteur de la protection de l'enfance, il apparaît que le vécu influence la vision de l'apprentissage par des réponses hétérogènes à des questions simples.

La différence est ressentie par les enfants à travers le regard porté sur les enfants différents. **Si l'école est un lieu d'échange, de la « normalité », elle peut être également un lieu d'exclusion.**

Ces travaux ont abouti à trois enseignements :

- * La nécessité d'une pédagogie en continu envers l'enfant sur pourquoi l'enfant est là où il est. Il peut exister en effet un décalage de compréhension entre les enfants.
- * La nécessité de parler de la différence avec eux.
- * La nécessité d'avoir un parcours flexible, avec des échanges réguliers entre l'Éducation Nationale et l'éducation spécialisée.

Dans un second temps, les membres de la commission ont pu échanger autour de la question suivante : **quel projet sociétal pour la désinstitutionnalisation en cours ?**

Il apparaît bien au sein du film **que l'école constitue un lieu de mixité sociale** et que la pédagogie adaptée à des enfants à besoins particuliers peut bénéficier à l'ensemble des enfants d'une classe.

L'investissement du directeur de l'établissement scolaire et son intérêt pour l'inclusion facilitent grandement le travail et les échanges sur l'accueil des enfants en situation de handicap. **Les choses ayant beaucoup avancées au niveau du primaire, le défi se situe aujourd'hui au collège.**

Du fait de l'absence de temps institutionnalisés, et pour remédier à la solitude parfois ressentie par les enseignants, il est **nécessaire de développer des outils pour permettre les échanges entre Éducation Nationale et éducation spécialisée.** (Agenda commun par exemple)

➤ **Éléments de conclusion**

- Les membres se voient remettre le document de synthèse écrit ainsi que le film « A l'école de la différence » pour disposer de l'ensemble des éléments issus de ces travaux.

- **Echanges autour des mesures du 3ème plan autisme, Guillaume Blanco, Chef de projet autisme auprès du Secrétariat Général du Comité Interministériel du Handicap**

➤ **Éléments de contexte**

Madame Carlotti, ministre déléguée aux Personnes handicapées et à la Lutte contre l'exclusion, a sollicité la FEHAP, en tant que gestionnaire pouvant être porteurs de projet, dans la mise en œuvre du 3^{ème} plan autisme (ainsi que la FEGAPEI). Une rencontre à la fin du mois de mars est organisée et il nous a paru intéressant d'échanger avec les membres de la commission sur les difficultés que peuvent rencontrer les établissements et les services sur l'application de ces mesures. Pour introduire les échanges, Guillaume Blanco, chef de projet autisme auprès du Secrétariat Général du Comité Interministériel du Handicap est venu présenter les principales mesures du 3^{ème} plan autisme et faire un point sur les dernières actualités relatives à ce sujet.

➤ **Éléments de discussion**

Guillaume Blanco rappelle dans un premier temps les principaux axes du 3^{ème} plan autisme puis fait un point sur l'avancée de leur mise en œuvre. Il rappelle que les Centres de Ressources Autism, font l'objet d'une attention particulière assurent leur mission de diagnostic mais également l'animation du réseau des acteurs de l'autisme en région dans le respect des recommandations en vigueur.

Un constat est fait concernant les adultes souffrant de troubles autistiques : la majorité d'entre eux ne sont pas dans des structures adaptées à leur pathologie. C'est pour cette raison qu'un important travail de diagnostic est prévu pour ces derniers.

Les membres de la commission ont par la suite fait valoir leurs réflexions et interrogations sur le sujet. **Une inquiétude est exprimée sur la place des autres acteurs**, et notamment des professionnels, à côté de la place importante donnée aux associations de familles et d'usagers au sein de la déclinaison du plan.

L'instruction interministérielle du 13 février 2014 relative à la mise en œuvre des plans régionaux d'action, des créations de places et des unités d'enseignement prévus par le 3^{ème} plan autisme (2013-2017) prévoit un cahier des charges où l'application de la recommandation HAS/ANESM est un préalable pour répondre aux appels à projets. L'ensemble du champ de l'enfance est concerné et **il apparaît important de souligner qu'il ne peut exister qu'une seule méthode : en effet, plusieurs méthodes ont vocation à s'appliquer selon les cas.**

Sur l'axe concernant **le diagnostic précoce**, on remarque une volonté de repositionner les missions de chacun, avec l'ajout d'un superviseur dont la fonction sera d'observer la pratique de l'intervenant et de l'appuyer pour réorienter en permanence l'apport éducatif.

Une attention particulière doit être apportée à ce que les actions soient mises en cohérence dans tous les lieux d'accueil de l'enfant : un temps de guidance parentale prévu par les professionnels d'un SESSAD constitue ici une initiative intéressante.

La difficulté de recrutement de professionnels spécialisés est également évoquée : orthophonistes, psychométriciens... ou encore psychiatres au sein des CAMSP car la pédopsychiatrie ne s'occupe pas toujours des 0-3 ans. Un partenariat est dès lors nécessaire pour aider au diagnostic.

La question de la **contribution du secteur social (protection de l'enfance, petite enfance ...)** au repérage est posée : en effet, si certains CRA sensibilisent les acteurs accueillant de jeunes enfants, il existe une difficulté à généraliser cela avec des outils simples accessibles à tous.

➤ **Éléments de conclusion**

- Les membres de la commission seront informés des éléments issus des échanges entre Monsieur Dupuis et Madame Carlotti lors de la rencontre à venir sur ce sujet

- **Tour de table des régions**

➤ **Éléments de contexte**

Compte tenu d'un ordre du jour chargé, aucun axe n'a été défini pour le tour de table de ce jour. Les membres de la commission sont alors invités à faire remonter les actualités de leur région.

➤ **Éléments de discussion**

La délégation régionale d'Ile de France est en train d'organiser une demi-journée autour de la question : « Comment éviter les situations de rupture des personnes handicapées et leurs familles ? » en présence de Pascal Jacob, père d'enfants IMC, Président de Handidactique - I = MC2, auteur du rapport « Un parcours de soins et de santé sans rupture d'accompagnement »

En Lorraine, une rencontre est prévue pour la première fois entre l'ARS et les fédérations du secteur médico-social.

La délégation Centre a rencontré la Directrice Général de l'ARS autour de deux projets : l'un sur la mise en place d'un centre de ressource sur les troubles des apprentissages et l'autre sur les Personnes handicapées vieillissantes

En Alsace, les 7^{ème} Assises Nationales de la Protection de l'Enfance auront lieu à Lille début juin et l'association de l'Ermitage interviendra dans ce cadre pour la FEHAP. Un renforcement du secteur médico-social et du social est également remarqué au sein de la délégation régionale.

➤ **Éléments de conclusion**

- Les membres sont invités à faire part de leurs propositions pour les axes des prochains tours de table.